

---

une source d'inspiration culturelle et spirituelle, surtout pour les peuples autochtones. Le Canada, à l'instar de plusieurs autres pays, a donc un intérêt important dans la préservation à long terme des forêts. C'est pourquoi nous rechercherons résolument, en étroite coopération avec divers alliés, des règles internationalement convenues sur la gestion durable des forêts — qui seraient idéalement enchâssées dans une Convention internationale sur les forêts. Cela aidera le Canada à maintenir et élargir son accès aux marchés des produits forestiers et à mieux appuyer les efforts d'autres pays, surtout en développement, pour gérer leurs ressources forestières de façon durable.

Nous préconiserons l'application de normes environnementales régionales conformes au développement durable ainsi qu'une amélioration de la compétitivité et ce, en appuyant activement la mise en oeuvre de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement. Le gouvernement mettra aussi en oeuvre sa nouvelle stratégie pour les industries environnementales, qui vise à accroître le taux de croissance et les exportations de ces industries tout en répondant à l'objectif gouvernemental en matière d'assainissement de l'environnement. La stratégie appuiera l'industrie canadienne, financera de nouvelles initiatives visant à mettre au point et à commercialiser des technologies environnementales innovatrices, et améliorera les débouchés nationaux et étrangers offerts aux sociétés soucieuses de protéger l'environnement. Le gouvernement entreprendra des études d'impact, conformément à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

Le Canada a un rôle particulier à jouer dans la protection et le développement de l'environnement arctique, un domaine où la coopération internationale — encore naissante — est vitale. Par une coopération internationale plus intense et un engagement national plus ferme, d'ailleurs démontré par la récente nomination d'un ambassadeur aux Affaires circumpolaires, nous tenterons de ralentir le processus du changement climatique global ainsi que de protéger et d'améliorer l'environnement arctique, de même que la santé et le mode de subsistance des habitants de la région.

Nous rechercherons aussi avec nos partenaires des moyens d'améliorer la gestion des questions environnementales au plan international. Les principales institutions s'occupant de ces questions sont la Commission du développement durable de l'ONU, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et diverses autres institutions onusiennes, le Fonds mondial pour l'environnement, la Banque mondiale, le FMI, les banques régionales de développement, l'OMC et une foule d'autres